

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2019/243  Paraphe : FS
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>Délibération n°DC2019/91</b>	

**Nombres de membres :**

En exercice : 124

Présents : 75

Votants : 84

**POUR : 84 (100 %)**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Le seize octobre deux mille dix-neuf, le Conseil Communautaire, s'est réuni à Vouziers sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 08/10/2019

M. Gérard DEGLAIRE est élu secrétaire de séance.

**Avant pouvoir de vote :** MMES ANDREY Danièle, BAUDART Martine, FOURCART Marie Hélène, GERARD Brigitte, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PIEROT Chantal, ROGER Magali, THOMAS Andrée et MM ADAM Claude, ADIN Michel, AUDEGOND Mickael, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean Pierre, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT-CHAUVET Laurent, LEONI Alain, LESOILLE Patrick, LOUIS Jean Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MELIN Pascale, MENDES Michel, MIELCAREK Christian, MOUTON Francis, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, POUCKET Éric, QUEVAL Guillaume, RENARD Damien, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, THIERY Pierre, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN STECKELMAN Gérard.

**Représentés :** Mme BECHARD Isabelle donne pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, Mme LESUEUR Patricia donne pouvoir de vote à M. ADAM Claude, Mme PAYEN Françoise donne pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, M. DEMISSY Pierre donne pouvoir de vote à M. BOUILLON Mathieu, M. HANNEQUIN Laurent donne pouvoir de vote à M. MOUTON Francis, M. JUILLET Bruno donne pouvoir de vote à M. THIERION Vincent, M. MASON Jean Philippe donne pouvoir de vote à M. BROYEZ Jean, M. OUDIN Denis donne pouvoir de vote à M. COLSON Dominique, M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis.

**OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Considérant que l'admission en non-valeur est demandée par le comptable public dès lors que la créance lui paraît irrécouvrable. Elle ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur reviendrait à meilleure fortune.

Vu les états de demande d'admission en non-valeur transmis par le comptable public

Vu l'avis favorable remis par la Commission Finances et Contrôle de Gestion en date du 11/09/2019 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **ACCEPTÉ** les non-valeurs proposées par le comptable public telles que présentées ci-après :

.../...

• DECHETS MENAGERS :

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>Total</u> <u>général</u>
Certificat irrécouvrabilité	140,00	280,00		17,88			111,83		549,71
Décédé et demande renseignement négative		40,50	40,50	249,00	147,42				477,42
NPAI et demande renseignement négative			65,25	133,00					198,25
Personne disparue			12,33	69,46	76,65	78,80	78,80	39,40	355,44
PV carence		377,5	445,75	622,98	670,3	726,6	538,2		3 381,33
Surendettement et décision effacement de dette		88,56	72,8						161,36
<b><u>Total général</u></b>	<b>140,00</b>	<b>786,56</b>	<b>636,63</b>	<b>1 092,32</b>	<b>894,37</b>	<b>805,4</b>	<b>728,83</b>	<b>39,40</b>	<b>5 123,51</b>

- Charge le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

